

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 mars 2022</p>

L'an deux mil vingt-deux, le 10 mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est assemblé dans la salle des fêtes sous la Présidence de Monsieur Jacques TAVEAU, Maire.

Présents : Mr Jacques TAVEAU, Mr Claude MANCEL Mme Mélanie VINCENT, Mme Caroline DEFFONTAINES, Mme Aurélie DELCURE, Mme Vanessa FRERE, Valérie UYTTERSROT, Mr Florian DECOURT, Mr Lucien MONARD, Mr Valentin FLORIN.

Affiché le 05/03/2022

Absente excusée : Mme Marie-Françoise Leleu pouvoir donner à Mme Vanessa FRERE
Secrétaire de séance : Mme Vanessa FRERE

Nombre de Membres : En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Lecture du compte rendu de la réunion précédente : Non lu reporté au prochain CM

1) Délibérations :

Travaux place du 11 Nov

Mr le Maire fait le point sur les travaux de la place du 11 nov. L'entreprise commence les travaux aujourd'hui pour une durée de 1 à 2 mois ; Il y a eu une modification sur les plans par rapport à un dos d'âne. Le dos d'âne doit être transformé en plateau car non conforme. La borne incendie a été déplacée.

Mr le maire demande l'approbation de la convention UTD pour la modification des dos d'âne en plateau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Travaux rue Roland Mariage, rue de Bonvillers

Mr Le Maire explique que des travaux sont à faire sur La rue de Bonvillers et rue Roland Mariage, et le bas de rue de la Gare. Les caniveaux sont à reprendre. Un devis a été établi.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

Il y a 23000 € des travaux financés par les subventions un prêt relais peut être fait en attendant le versement des subventions.

Le département prend en charge le goudronnage de la rue Roland Mariage. Les travaux seront faits en juillet 2022 et août 2022. La route sera fermée pendant 8 jours pour une partie et 1 mois pour Chepoix / WARMAISE.

- a) Délibération pour transformer la rue de l'école RD90 en route communale.
Mr le maire explique qu'il est nécessaire de transformer la route RD90 en route communale pour donner suite à la convention avec l'UTD.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

2) Arbres à planter sur la place du 11 nov

Une demande de subvention est donc prévue auprès de la région de Hauts de France. Lors de la réunion du 30 avril 2020, Le conseil régional a adopté un plan « 1 million d'arbres en Hauts de France » qui vise notamment à inciter et accompagner les territoires et les acteurs du territoire à planter 1 million d'arbres en 3 ans. Dans ce cadre, un dispositif « plantations sur propriétés publiques » a été créé. Il permet le financement d'arbres et d'arbustes d'espèces locales plantés sur les propriétés des collectivités.

La région accompagne les projets à hauteur de 90 % des dépenses liées la fourniture des plants D'arbres et d'arbustes d'espèces locales, des protections et du paillage biodégradable ; le montant global de la dépense éligible est plafonné à 10 € par plan d'arbre ou d'arbuste prévu au projet

Projet : Suite à la rénovation de la place du 11 Novembre centre bourg de Chepoix Mr le maire explique que les arbres vont être remplacés pour y mettre de nouvelles essences.

Un devis de 4143.50 € a été établi par Les Pépinières de Conchy Les Pots pour une trentaine d'essences arbres.

Mr le Maire demande au conseil municipal son accord pour le choix des arbres et de solliciter une subvention auprès de la Région au titre du dispositif « plantations sur propriétés publiques » du plan 1 million d'arbres en Haut de France.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité.

3) Délibération pour le syndicat d'énergie de l'Oise.

La communauté d'Agglomération Creil Sud Oise au Syndicat d'Energie de l'Oise
Mr le maire expose que la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise, par délibération en date du 24 juin 2021, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat la compétence optionnelle :

- Maitrise de la demande en Energie et énergies Renouvelables (hors travaux)

Lors de son assemblée du 23 novembre 2021, le comité Syndical su SE60 a approuvé l'adhésion de la CACSO.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du code Général des collectivités territoriales, le président de SE60 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal décide avec 8 pour 1 contre 2 abstentions l'adhésion de la communauté d'Agglomération Creil sud Oise au SE60.

4) Point préparation budget

A ce jour nous sommes toujours dans l'attente du compte de Gestion, sur le compte Administratif on a un reste à réaliser de 293580 €. (Travaux engagés non achevés).

Mr le maire fait le point articles par articles. Mr le maire informe le conseil municipal d'un courrier annonçant une hausse de cout de l'électricité d'environ 40%.
Une préparation du budget de fonctionnement dépense a été faites en prévision du prochain vote.

5) Elections présidentielles

Les bureaux de votes sont ouverts de 8h à 19h le 10 et le 24 avril 2022 pour une annonce des résultats à 20h00.

Les élections législatives ont lieux le 12 et le 19/06/2022 les élections auront lieux à la mairie car la salle des fêtes sera occupée par un mariage.

Pour le 10 et le 24 avril un tableau a été mis en place pur la tenue du bureau de vote.

6) questions diverses :

Pompiers : Voir les manœuvres et l'accès au local. Mr le Maire va voir pour organiser une réunion

Poubelles : Hauses des prix calculées sur la taxe habitation et foncières.

Mme Vincent Mélanie souligne des chiens errants dans la commune il faudrait fermer à clé le chenil.

Pour la location de la salle des fêtes il aura donc le lave-vaisselle le prix de la location va donc augmenter.

Mme Frère Vanessa a travaillé sur le site internet et journal papier merci à elle pour son implication.

Mme Uyttersprot : Mme Dauzet a un problème dans son compteur.

Mr Monard nos parle du ciné rural prochaine séance le 12/04/2022 à 17h30 avec VAILLANTE et à 19h30 Maison de retraite.

Organiser une marche « nettoie la nature »

Mr Mancel explique que 3 personnes se sont plaintes d'un arbre de Mr Brailly.

Levée de séance 20h30